



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Appareils autopiqueurs

Question écrite n° 46551

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur les dangers liés à l'utilisation des appareils autopiqueurs. En effet, ces dispositifs très répandus permettent de déterminer à partir d'une goutte de sang prélevée au bout du doigt le taux de glycémie. Ils sont très largement utilisés dans les établissements de santé, les laboratoires de biologie médicale ou les maisons de retraite. Or il apparaît, après une enquête de la DDASS et du réseau de santé publique, que certains cas de transmissions accidentelles de l'hépatite C seraient dus à ces appareils ou à une utilisation defectueuse de ceux-ci. Ainsi, plusieurs enfants diabétiques d'une collectivité du Sud de la France auraient été contaminés par le biais de ces instruments. Il lui demande, en tout état de cause, de lui faire part des mesures urgentes qu'il compte prendre pour éviter de telles catastrophes.

Données clés

Auteur : [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46551

Rubrique : Matériel medico-chirurgical

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6710